



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifi



**UNIVERSITÉ MOHAMED EI-BACHIR EI-IBRAHIMI
BORDJ BOU-ARRÉRIDJ**

**FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUES ÉTRANGÈRES**

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

**Réalisé en vue de l'obtention du diplôme de MASTER
Option : didactique du FLE**

Thème :

**L'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage du
français langue étrangère**

-Cas des apprenants de 1^{er} année moyenne- CEM El hadj Benmansour

Présenté par :

- KENNANE Nadjat
- KEDJOU Ilhem

Encadré par :

Mme. NADJAR Aroua

Soutenu publiquement le 13 / 06 / 23 devant le jury composé de :

(Nom et Prénom)

(Désignation)

Mr. Moussli Moussa

Président

Mme NADJAR Aroua

Directrice de mémoire

Mr. Bahama Mohamed

Examineur

Année universitaire : 2022-2023

REMERCIEMENT

Nous remercions d'abord dieu le tout puissant pour sa miséricorde de nous donner la force, le courage et la patience pour accomplir et réaliser cet humble travail.

Un grand merci à notre directrice de travail Mme « Nedjar Aroua » pour avoir accepté nos l'encadrement de ce travail.

Notre remerciement voit aussi à nos enseignants qui ont assuré notre formation durant les cinq années.

Notre chaleureuse remerciements aux membres du Jury pour l'intérêt qu'ils ont portés à notre projet de recherche en approuvant de l'étudier et l'examiner et de l'évaluer.

En fin nous remercions tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin dans l'élaboration et la finalisation de ce travail.

DEDICACE

Avec tout honneur et fierté, nous dédions ce modeste travail :

- À nos chers parents qui nous vraiment aidés par leur encouragement
durant toute notre vie.
- À nos chères frères et sœurs.
- À tout la promotion de master 2023.

Nadjet Kennane et Ihlam Kerdjou

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Titre	Page
Les tableaux	
Tableau01 : les années d'expérience	27
Tableau 02 : la langue maternelle des enseignants	28
Tableau 03 : la langue des réponses des élèves	29
Tableau 04 : A quel moment utilisez-vous le recours à la langue maternelle	30
Tableau 5 : déblocage de la situation d'intercompréhension	31
Tableau 06 : La réaction des élevés quant au recours à la langue maternelle	32
Tableau 7 : La fonction de la langue maternelle	33
Tableau 8 : le niveau de programme scolaire	34
Les figures	
Figure01 : les années d'expérience	27
Figure02 : la langue maternelle des enseignants	28
Figure03 : la langue des réponses des élèves	29
Figure 04 : A quel moment utilisez-vous le recours à la langue maternelle	30
Figure 05 : déblocage de la situation d'intercompréhension	31
Figure 06 : La réaction des élevés quant au recours à la langue maternelle	32
Figure 7 : La fonction de la langue maternelle	33
Figure 8 : le niveau de programme scolaire	34

TABLE DE MATIERE

Titre	Page
REMERCIEMENT	
DEDICACE	
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	
TABLE DE MATIERE	
LISTE DES ABREVIATIONS	
Partie théorique	
Chapitre I : Contact de langues et le français enseigné en Algérie	
Introduction général	2
Introduction	6
1. Définition de contacte de langue en Algérie	6
2. Le bilinguisme et le plurilinguisme en Algérie	6
3. Le statut des langues parlées en Algérie	7
3.1. L'arabe classique	7
3.2. Les langues locales	7
3.2.1. L'arabe dialectal	7
3.2.2. La langue berbère ou tamazight	8
3.3. Les langues étrangères	8
3.3.1. La langue française	8
3_3_2_ La langue anglaise	8
4. Le français enseigné en Algérie	8
5. L'impact de l'acquisition sur les pratiques langagières	9
6. L'emprunt	10
6. 1. L'emprunt lexical	10
6. 2. L'emprunt sémantique	10
6. 3. L'emprunt syntaxique	11
7. Les interférences	11
7. 1. Les interférences phonétiques	11
7. 2. L'interférence lexicale	12
7. 3. L'interférence grammaticale	12
Conclusion	12
Chapitre II : L'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage du français langue étrangère	
Introduction	14
1-que veut dire Une langue maternelle	14
1-1 la langue maternelle	14
1-2 La langue maternelle : Un Concept ambigu.	14
1-2-1 la langue mère	14
1-2-2 da langue première	14
1-2-3 La langue la mieux Connu :	15

1-2-4 La langue acquise naturellement	15
1-2-5 La langue source	15
1-2-6 La langue native	15
1-3 La langue maternelle : un concept composante	15
1-3-1. Le parler vernaculaires :	15
1-3-2 la langue de référence	16
1-3-3 la langue l'appartenance	16
2-Que veut dire une langue étrangère ?	16
3. La relation entre la langue maternelle et la langue étrangères	17
4- l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE	18
1- Le système vocalique	20
2-Le système consonantique	21
Conclusion	21

Partie pratique

Chapitre I : Description de l'enquête et analyse des résultats

Introduction	24
1. L'enquête sur le terrain	25
2. Choix de l'échantillon :	25
3. Choix de corpus	25
4. Méthodes de recherche	25
5. Contenu du questionnaire :	26
6. Collecte des données :	26
7. Résultat du dépouillement de questionnaire	26
Observation	35
Conclusion	38
Conclusion général	40
Bibliographie	42
Annexes	45
Résumé	/

LISTE DES ABREVIATIONS

LM : langue maternelle

LE : langue étrangère

FLE : français langue étrangère

INTRODUCTION

GÉNÉRAL

Introduction général

L'être humain est une créature sociale car il ne peut pas vivre seul et il doit constamment s'engager avec leurs partenaires. Cette relation repose toujours sur l'exigence d'un mécanisme particulière qui est la langue en conséquence, la langue est devenue l'un des phénomènes les plus complexes de l'humanité. Elle distingue les êtres humains des autres êtres vivants et elle sert d'outil pour exprimer des pensées, des émotions et des besoins. Elle sert également un moyen de communication entre les membres des groupes humains auquel ils participant.

Il n y a pas de société sans langage car la valeur et la fonction du langage transcendent ces frontières et font plutôt une partie intégrante du concept dans lequel il est compris. Par conséquent, la langue est un outil crucial pour pénétrer la profondeur de la culture et de la structure sociale d'une personne. Le langage et ses relations avec la société fait un domaine vital et intéressant d'étude et de recherche, surtout à une époque où la société connaît un problème important.

L'Algérie est un pays qui a connu la mondialisation et des différentes invasions, qu'elles font de la connaissance d'une langue étrangère une nécessité et une obligation. Alors dans nos jours parce qu'on assiste à un pays plurilingue, les langues sont constamment en contact qui sont conscients des nombreux avantages et privilèges qui ont été acquis grâce aux compétences linguistiques sur le plan personnel et professionnel sont remarquables. C'est pour cette raison que le système Algérien poursuit ses efforts afin d'accroître l'efficacité de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères en Algérie. Où la langue française est la première langue étrangère.

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères en Algérie à savoir l'enseignement du français aux élèves du cycle moyen.

Considérer la langue maternelle comme étant la langue en usage dans le pays d'origine de locuteur et qu'il l'acquise dès l'enfance.

D'une autre façon apprendre une langue étrangère c'est apprendre une culture nouvelle, des attitudes, des modes de vivre et des différentes façons de penser.

Notre intitulé est venu après une courte expérience dans le cadre de l'enseignement moyen, exercé au niveau de la première année à CEM de l'EL-Hadj Ben Mansour. Nous avons constaté que les apprenants utilisent la langue maternelle en class, ce qui nous a poussés à traiter ce sujet en vue de la réalisation de notre mémoire de fin d'études intitulé :

L'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage du français langue étrangère. Cas des apprenants de 1^{er} année moyenne.

Introduction général

Une question qui est une véritable problématique que nous voudrions dégager dans notre travail de recherche est celle de comprendre le recours à la langue maternelle est une aide ou un handicap pour les apprenants ?

Et dans un quel point la langue maternelle est-elle présente dans la classe du FLE ?

Cette question a demandé en nous une réponse provisoire que nous proposons en guise d'hypothèse :

- Le recours à la langue maternelle affecterait positivement ou négativement sur l'apprentissage du français langue étrangère.
- La langue maternelle aurait une place fondamentale dans une classe du FLE.

L'objectif de notre travail de recherche est d'une part, d'étudier les phénomènes liés à l'apprentissage du français chez les apprenants bilingues qui ont des prérequis et des compétences langagières dans leurs langues maternelles, dans ce cas nous allons aborder la place de l'arabe dialectal comme langue maternelle. D'autre part, nous allons montrer quel est l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage du français langue étrangère.

Notre recherche se fait dans le cadre d'une démarche de description et d'analyse. Cette dernière sera employée d'abord à un travail de terrain à travers des questionnaires que nous avons soumis à des enseignants de niveau moyen.

Notre mémoire se divise en deux parties : une partie théorique et une partie pratique.

La partie théorique sera divisée en deux chapitres :

Chapitre 01 : dans un premier temps, nous allons aborder le contact de langues dans laquelle sera défini un certain nombre de notions essentielles à la continuité et à la compréhension de cette étude à savoir l'emprunt et les interférences.

Chapitre 02 : dans un deuxième temps, nous présenterons une définition de la notion de langue maternelle explicitée selon plusieurs auteurs. Celle-ci nous permettra de sélectionner et d'exposer la langue étrangère ainsi que la relation entre eux et la place de la langue maternelle dans la classe du FLE.

La partie pratique contient un seul chapitre qui constitue d'une enquête (observation et questionnaire) sur terrain au niveau du collège «El-Hadj Ben Mansour » avec comme échantillon de travail deux classes de (1 AM). Soumis à une observation et à un questionnaire destiné aux enseignants de la langue française cycle moyen et le déroulement de ses résultats. En fin ou termine par analyse de ces résultats.

PARTIE THÉORIQUE

CHAPITRE I :

CONTACT DE

LANGUES ET LE

FRANÇAIS ENSEIGNÉ

EN ALGÉRIE

Introduction

Avant de commencer à traiter notre problématique fondamentale qui est concentré sur l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage du français langue étrangère, nous allons dans une première phase mettre la lumière sur l'histoire du paysage sociolinguistique de l'Algérie, ensuite nous parlons du bilinguisme et du plurilinguisme en mentionnant le statut des langues parlées en Algérie. Et tant que le français c'est la langue du colonialisme, elle a été pendant des années la langue officielle requise pour l'état et pour l'enseignement jusqu'à l'indépendance. Donc dans ce chapitre, nous allons essayer de parler sur le français enseigné en Algérie, et l'impact de l'acquisition sur les pratiques langagières.

En dernier, nous citons un nombre de concepts théoriques qu'ils ont une relation avec notre thème comme l'emprunt et l'interférence avec ces différents types.

1. Définition de contact de langue en Algérie

Selon Dubois: « le contact des langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un group sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues, le contact des langues est donc l'évènement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes ».¹

Le contact des langues se définit comme la situation au sein de laquelle la présence de plusieurs langues provoque des incidences sur les individus qui y sont insérés et les relations qui s'instaurent dans ce type de contexte.

L'Algérie est un pays qui a connu plusieurs invasions et colonisations à cause de sa situation géographique très importante. Durant son histoire de l'antiquité jusqu'à nos jours, l'Algérie a été marqué par différentes civilisations et cultures, ces culture qui sont succédés (les romains, les byzantine, les grecs, les ottomanes, et les français), ont influencé d'une manière ou d'une autre la culture et la situation linguistique, cette dernière devient aussi intéressante et riche par une variété des langues, notamment la langue berbère, la langue arabe, et les langues étrangères.

2. Le bilinguisme et le plurilinguisme en Algérie

Le bilinguisme signifie pour l'individu, l'aptitude de parler deux langues différentes, comme Bloomfield le définit : « le maitrise de deux langues comme si elles étaient toutes deux langues maternelle »², par contre, le plurilinguisme est l'utilisation à l'intérieur d'une même communauté de plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations, sociales,

¹- Dubois J. Giacomo, 1994, Dictionnaire de linguistique et des séances de langage, Paris, La rousse, P115.

²- Bloomfield L, Language, Londres, Allen and Unwin, 1935.

dans ses relations avec l'administration). Cuq trouve que le plurilinguisme c'est «la capacité de l'individu d'employer à bon exient plusieurs variétés linguistiques »³ .

Il est vrai que l'Algérie est un pays plurilinguisme et non pas simplement bilingue comme R-Sebaa confirme « l'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguité sociale ; arabe conventionnel / français / arabe Algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies, le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe Algérien, les différentes variantes de Tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qu'échappe à toute tentative de réduction »⁴.

3. Le statut des langues parlées en Algérie

En Algérie, on trouve un bouquet varié des langues : l'arab classique avec deux langues locales : l'arabe dialectal et le berbère aussi par rapport à les langues étrangères, nous notons le français et l'anglais comme des langues dominantes au pays.

3.1. L'arabe classique

C'est la langue officielle et nationale du pays. Elle est le symbole de l'identité arabomusulmane, cette langue n'est pas utilisée par les locuteurs Algériens dans la vie quotidienne ; elle est écrite. Son usage est principalement réservée aux situations formelles (les écoles, les administrations...).

3.2. Les langues locales

3.2.1. L'arabe dialectal

Elle est également connu sous le nom de Darja, elle est plutôt une langue orale, parlée avec de légères variations à travers le pays, elle est largement considérés comme la langue maternelle de la plupart des Algériens en tant que langue de socialisations primaires. La langue dialectal ou darja influence de manière significative la perception et la sphère des sentiments de la majorité des Algériens. Dans ce contexte Chibane affirme que : «malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expressions culturelles (le théâtre et la

³-Cuq J-P, 2003, Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde, Paris : ASDIFLE- CLE International, p 195.

⁴- Sebaa R, Culture et plurilinguisme en Algérie, [http://www.inst.at/trans/13Nr/Sebaa 13h TM](http://www.inst.at/trans/13Nr/Sebaa%2013h%20TM).

Chapitre I : Contact de langues et le français enseigné en Algérie

chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation »⁵ cette langue donc ni codifiée, ni standardisée, c'est une langue essentiellement orale.

3.2.2. La langue berbère ou tamazight

C'est la langue la plus ancienne à l'Algérie, il se décline en plusieurs variantes. Elle est parlée par les Kabyles et les Chaouis au nord du pays et les Myzabités et les Touaregs au sud. Chacun de ces dialectes possède ses propres caractéristiques phonétiques, grammaticales et lexicales. En 2002 le président Algérien a reconnu le tamazight comme une langue nationale à côté de l'arabe. Donc elle mise en place ou établissement scolaires les médias écrites et audio visuels.

3.3. Les langues étrangères

3.3.1. La langue française

C'est la langue étrangère au statut privilégié dans la société Algérienne. Elle est une trace de la colonisation, du coup elle reste jusqu'à nos jours présente des aspects sociaux, culturelles, politiques et éducatifs, l'Algérie est connu comme un pays francophone que la majorité des peuples maitrisent dans ses conversations quotidiennes spéciale ou nord du pays ; « cette langue est une comme la possibilité d'un promotion sociale et comme un instrument d'ouverture vers la modernité, la connaissance elle reste la langue des citations cultivées, du monde de l'industrie et du commerce international. Elle est récurrente exclusivement on concurremment avec l'arabe sur les enseignes des commerces ».⁶

3_3_2_ La langue anglaise

La langue anglaise c'est une langue universelle, elle est considérée comme la 2^{ème} langue étrangère en Algérie, son statut se confirme de jour en jour au pays.

L'enseignement de la langue anglaise a été introduit dans les écoles primaires Algériennes de la rentrée de 2022.

4. Le français enseigné en Algérie

La langue française se considère comme première langue étrangère au sein du system scolaire Algérien. D'ailleurs elle est introduit dans le cycle primaire à partir de la troisième année Foudil Cheriguen déclare que : « la scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande

⁵- R. Chibane, Etude d'attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi Ouzou à l'égard de la langue française : cas des élèves du lycée Lala Fatma N'soumer, mémoire de magistère, université de Tizi Ouzou, 2009, p 20.

⁶- Propos recueilles dans le journal liberté, cité par A. SSALAH. S, plurilinguisme et migration, et le harmattan, paris, 2004, p 29.

généralisation de la langue française. Les médias, la presse orale et surtout écrite ont aussi apportée une contribution importante à la diffusion du français dans le pays »⁷. À cette idée Nabila Ben Houhou souligne : « Des lors que l'on se situe dans le cadre de l'approche communicative et que l'on vise le profil de sortie de l'élève avec des compétences terminales à installer, la démarche enseignement apprentissage, et de ce fait axé sur le développement de la compétence de communication »⁸.

Le français jusqu'au aujourd'hui reste très présent dans le système scolaire, primaire, moyen, secondaire et surtout l'enseignement universitaire qui est toujours francisé : domaines scientifiques.

Ce qui concerne notre sujet c'est l'enseignement du français au cycle moyen. Son objectif est d'aider le jeune apprenant à développer les compétences de communications nécessaires à l'oral (écouter, parler) et à l'écrit (lire, écrire), l'apprentissage de cette langue contribue au développement de l'apprenant en permettant l'accès à l'information et une prise de conscience globale. Pour atteindre un objectif appelle.

Objectif terminal d'intégration : l'enseignant estime que l'élève doit être capable de créer un produit écrit ou verbal qui est approprié pour le contexte de communication donné et œuvre la possibilité d'autres facteurs.

Le français occupe une place privilégiée dans la réalité multilingue du pays. Que le système éducatif est le cadre le plus approprié pour observer l'état que les décisions méthodologiques prises pour soutenir son apprentissage.

5. L'impact de l'acquisition de langue sur les pratiques langagières

De nombreux chercheurs tels que Rémy Porquier et Bernard Py (2004) soulignent le rôle critique que jouent les contextes multilingues dans l'apprentissage des langues secondes et étrangères. Pour les deux experts, ces derniers ont une influence significative sur la façon dont les apprenants se présentent et perçoivent l'apprentissage des langues en générale. Comprennent un bassin linguistique qui leur permet d'acquérir certaines compétences linguistiques. Autrement dit, empruntant à pierre Boudieu (1982), ils contribuent à la création d'un « habitus langagier » avec ces apprenants.

⁷. Foudil Cheriguen, Politique linguistique en Algérie, 1979, p 62- 73.

⁸- Nabila Ben Houhou, l'enseignement du français dans le secondaire Algérien : pour une perspective énonciative de l'écrit, insanyat, 2001, p 14-15.

L'apprenant de langue étrangère du français en Algérie est un locuteur social-il est influencé par les normes morales établies par l'état et l'ordre social ses représentations sont un reflet des expériences individuelles et de groupe qu'il a en au cour de son processus de socialisation-il développe des compétences de communications à travers les conversations il a à l'école et en dehors de celle-ci, elle est le résultat de l'affiliation ou de la dissociation des plusieurs langues qu'elle a apprises à travers ses nombreuses expériences linguistiques.

6. L'emprunt

Le dictionnaire linguistique des sciences du langage définit l'emprunt comme : « Il y a un emprunt linguistique quand un parler A utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas. »⁹

Selon L. Deroy (1980 : 18) : « l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté »¹⁰.

L'emprunt donc c'est la cohabitation de deux ou plusieurs langues dans un même contexte, c'est-à-dire l'utilisation d'un mot d'une langue étrangère en français, il est important de préciser que le degré d'adaptation des emprunts au système du français est très variable. Le terme emprunt désigne également un élément introduit dans une langue selon ce procédé. Les principales composantes de la langue peuvent être touchées : le lexique, syntaxique, et la prononciation.

6. 1. L'emprunt lexical

Correspond à mot en incorporation d'un terme d'une autre langue dans une nouvelle langue. Elle peut être directe ou indirecte ou le premier et le transfert directement à une autre langue et le deuxième, d'emprunter d'une langue à une autre en utilisant un ou plusieurs dialectes.

6. 2. L'emprunt sémantique

Il est impossible pour le français de transmettre le sens d'un mot étranger lorsque deux mots dans deux langues différentes ou à peu pris le même sens. Le terme emprunt sémantique est utilisé pour décrire la création d'une nouvelle relation entre le signifiant et le signifié, qui est le phénomène d'emprunt sémantique que est le suivant. Ce qu'est l'emprunt sémantique comme l'affirme Marie Françoise Mortureux : « la néologie sémantique crée une nouvelle pour un mot existant ; elle crée une nouvelle association entre un signifiant existant et un sémème »¹¹.

⁹- <http://eole.Irdp.Ch>, 2003.

¹⁰- L. Deroy. L, l'emprunt linguistique, les belles lettres. Paris, 1956, P18.

¹¹- Marie Françoise Mortureux M. F, 2001, p 117. In mémoire master, Ben Chouia Halima, L'emprunt linguistique dans la presse Algérienne d'expression français, cas de la chronique « Digoutage » au soir d'Algérie.

6. 3. L'emprunt syntaxique

C'est emprunter à une langue une structure syntaxique d'une autre langue. Il touche la construction des phrases. Ces emprunts syntaxiques sont très fréquents dans la situation de bilinguisme dans la société « la fonction des unités est indiquée de trois façons par l'autonomie syntaxique, le biais d'un monème fonctionnel ou par l'ordre des mots dans l'énoncé »¹²

7. Les interférences

A l'acquisition de la première langue, l'apprenant s'approprie une deuxième langue considérée comme étrangère. Durant cette période d'apprentissage, l'apprenant utilise les deux langues simultanément et transfère les règles de la première langue à la seconde, ce qui provoque les interférences. La notion d'interférence utilisée dans la contractualisation analytique.

Ce concept de l'interférence a des différentes définitions en se référant au dictionnaire de linguistique et de science du langage, l'interférence intervient « quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B »¹³.

De la définition donnée par Uriel Weinreich : « le mot interférence désigne un remaniement de structure qui résulte les plus fortement structuré de la langue, comme l'ensemble du système phonologique une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps...) »¹⁴. Nous pouvons distinguer trois types d'interférences.

7. 1. Les interférences phonétiques

Selon, Blanc Michel : « il y a une interférence phonétique lorsque un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger »¹⁵.

La phonétique a le but de décrire les caractéristiques physiques des sons d'une langue donnée, elle nous permet de comprendre les sons d'une langue et de comprendre les sens des mots qui sont prononcés. La langue est composée d'un système de sons qui sont rassemblés dans la langue maternelle, donc apprendre une langue étrangère signifiait apprendre de nouveaux sons dans ce type l'interférence est plus fréquente à l'oral qu'à l'écrit.

¹²- R. Kahlouche, le berbère au contact de l'arabe et du français, 2014, p 47.

¹³- Dubois, op. cit, p 252.

¹⁴- Uriel Weinreich, cité par L-J-Calvet, sociolinguistique, ED, PUF, 1996, p 23.

¹⁵- Blanc Michel, Concept de base de sociolinguistique, paris, Ellipse, 1998, p 178.

7. 2. L'interférence lexicale

C'est l'utilisation d'un mot de la langue maternelle en langue étrangère d'après, Blanc Michel : « on parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace de façon inconsciente un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue »¹⁶. Cela veut dire que l'interférence lexicale est l'emploi d'une langue dans une autre langue d'une manière consciente ou inconsciente.

7. 3. L'interférence grammaticale

C'est le résultat d'une mauvaise connaissance des règles de la langue étrangère alors, l'individu utilise des structures syntaxiques comme une interférence morphologique. De sa langue maternelle dans la langue étrangère.

Alors, l'interférence grammaticale est l'emploi des structures de la langue source dans la langue cible.

Conclusion

Ce premier chapitre est centré sur la langue qui est le moyen fondamental de communication. Alors, en Algérie l'apprenant utilise on apprendre plusieurs langues dont le français occupe une place particulière à cause des antécédents historiques dans le pays et sa forte imprégnation de par son passé et son vécu.

Ce travail a été préambule théorique pour une meilleure approche de notre problématique à savoir déterminer l'influence de cette langue maternelle sur les apprentissages des langues étrangères, à partir des concepts et des notions sélectionnés dans le but d'être investis dans notre travail pratique.

¹⁶- Blanc Michel, Concept de base de sociolinguistique, p 179.

CHAPITRE II :

L'INFLUENCE DE LA LANGUE

MATERNELLE SUR

L'APPRENTISSAGE DU

FRANÇAIS LANGUE

ÉTRANGÈRE

Introduction

Ce chapitre constitue une mise en valeur de ces deux Volumes de langue maternelle et de langue étrangère dans l'analyse de leur interaction au niveau des apprentissages du FLE dans un cadre institutionnel. Nous allons essayer de citer des différentes conceptions et définitions, ayant fait l'objet par certains chercheurs dans le cadre de notre recherche et en particulier en relation avec les concepts théoriques, présentes dans le premier chapitre.

1- La définition de la langue maternelle

La langue maternelle est un concept varié d'un auteur à un autre, on la trouve sous différentes appellations que nous allons présenter ci-dessus. Ces définitions formulées peuvent nous aider à mieux l'intégrer au sein de notre étude pour une meilleure approche de nos hypothèses.

1-1 la langue maternelle

Dans un premier temps, elle se définit comme la langue adoptée par le citoyen, celle qui régit le système politique, éducatif, culturel et : dialogique, autre mot dit c'est la langue d'état ou la langue nationale, elle prend aussi le statut de la langue mère.

1-2 La langue maternelle : Un Concept ambigu.

«L'impossibilité d'en arriver à une notion de langue maternelle qui soit univoque et universellement admise »¹⁷.

Faute de définir la langue maternelle, mais nous essayons de donner des sens proches ; Cela nous permettrons dire que la langue maternelle c'est :

1-2-1 la langue mère : se définit comme la première avec laquelle l'individu prend contact aussi bien avec sa mère, ses parents, son entourage familial et social dans l'immédiat.

"la langue maternelle est celle qui est parlée par la mère ou par l'environnement parental immédiat"¹⁸

Alors, elle se définit comme celle que le locuteur emploie le plus, dans les sphères d'activités les plus diverses, ou encore comme celle à laquelle il s'identifiera de manière privilégiée, parce que c'est la langue emblématique du groupe ou de la Communauté auxquels il adhère

1-2-2 la langue première

L'expression " langue première", par opposition à "langue seconde ».

Là où le privilège d'avoir été acquise à l'époque la plus avantageuse, celle qui est la plus proche de la naissance.

¹⁷ Gagné, 1990, P15

¹⁸ Larousse, Webster's dictionary etc

1-2-3 La langue la mieux Connue :

Être la première langue ne suffit pas à faire la destruction entre la langue maternelle et les autres langues ; au contraire, le locuteur doit posséder des niveaux plus élevés de compétences et de maîtrise de cette langue par conséquent, l'acquisition d'une langue maternelle serait la meilleure, car elle met plus de compétences de mémoire à utiliser.

Ainsi, il est généralement convenu que le locuteur "natif" a la meilleure de la langue.

1-2-4 La langue acquise naturellement

De fait que la langue maternelle ait été acquise naturellement est le claire Cela : unique Trois choses sont rendues. - la quantité de pensée qui va dans une acquisition et petite / on apprend à prendre Cela en compte). L'apprenant obtient le langage par simple contact grâce à des interactions répétées avec les membres de la famille (apprend à Communiquer avec les autres)

1-2-5 La langue source

Le terme langue de source » Contraste fortement avec celui de langue cible ; il est également utilisé par certains didacticiens et linguistes contrastés.

Cette phrase ne se réfère généralement pas à l'ensemble des compétences pratiques d'un sujet ; au contraire, elle fait référence à une entité abstraite.

1-2-6 La langue native

En ce qui concerne une évaluation subjective que la personne fait par rapport aux autres langues avec lesquelles elle est familière, la langue maternelle de l'individu est avant tout celle qu'elle peut le plus facilement imiter et comprendre.

Il existe trois variétés linguistiques de la langue maternelle en Algérie : le berbère, la forme classique de l'arabe et le dialecte, qui sont structurellement très différentes.

1-3 La langue maternelle : un concept composite

Luis Dabène propose trois-Concepts pertinents sont :

1-3-1. Le parler vernaculaires : vernaculaire c'est une manière difficile de parler la langue maternelle.

La communication est qualifiée de véhiculaire par opposition vernaculaire, esclave né à la maison (et non un esclave acheté par un adulte) parla naturellement la langue de la maison.

Le terme « vernaculaire » s'oppose au terme < véhiculaire qui désigne une langue de communication non maternelle.

Il ne fait aucun doute que chaque personne a un parler qui lui sert de première interaction avec le langage.

On conteste que cette prise de parole s'acquiert au sein du groupe primaire, qui peut varier sensiblement d'une culture à l'autre, tout sur le plan quantitatif (de la famille nucléaire à la tribu) que sur le plan qualitatif par le type d'interactions personnelles qui régissent le groupe comme qui influencée par les rencontres avec le groupe de binômes plus tard.

1-3-2 la langue de référence

L'expression de la langue de référence proposée par Mornand (1982) et reprise par Louis Dabène (1994). Signifie quant à elle la variété scolaire, à travers laquelle se construisent les apprentissages fondamentaux, en particulier la lecture et l'écriture."

En ce qui concerne le contexte de l'enseignement / apprentissage ce n'est pas à ce niveau de langage qu'on gardera l'appellation de langue maternelle mais à la langue qui, inculquée par l'école sous son aspect. Le plus normé. Et c'est bien souvent dans cette acception que la plupart des didacticiens de langues vivantes étrangères entendent également l'expression en présentant cette langue maternelle comme, la référence toujours présente : « quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la langue maternelle est toujours là, visible, au invisible, mais présente dans l'enseignement / apprentissage des langues étrangères. C'est la référence première, le fil conducteur, le truchement universel »¹⁹

1-3-3 la langue l'appartenance

La langue d'origine représente le symbole de l'appartenance. En effet, la langue d'appartenance c'est la trace des racines.

Abou souligne que « les conflits raciaux et religieux apparaissent comme les séquelles d'un passé préscolaire méprisable, tandis que les conflits linguistiques échappent à cette aura du sacré qui caractérise les phénomènes primitifs et semblent justiciables de l'arbitrage irénique de la raison. Les gouvernants ont donc tendance à n'identifier les minorités ethniques que par leur particularité linguistique ». ²⁰ Alors la langue au même titre que la trace et la religion. Fait partie des caractéristiques culturelles qui symbolisent d'appartenance.

2- La définition de la langue étrangère

Une langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne, si bien qu'elle doit-en faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser. Ceci peut se faire de différente

¹⁹ R, Galisson, la didactique générale des langues étrangères 1980, P. 52

²⁰ Abou, S. l'identité culturelle. Relation inter Chiques et problèmes d'acculturation." Editions Anthropes. Paris 1981.

manière : par la voie scolaire, par des cours, les stages ou des formations à l'âge adulte, par des manuelles ou des méthodes multimédia, parle le bain linguistique...etc.

« Le Concept de langue étrangère se construit par opposition à celui de langue maternelle et on peut dire dans un premier temps que, toute langue non maternelle est une langue étrangère. On veut dire par là qu'une langue ne devient étrangère que quand un individu groupe l'oppose à la langue ou aux -langues qu'il considère comme maternelle (s) Une langue peut donc revêtir un caractère d'xénité c'est-à-dire d'étrangeté d'un point de vue social ou politique par exemple, après la décolonisation et bien que il fait fut la langue d'une partie importante de la société civile, l'Algérie a déclaré le français langue étrangère ».²¹

Jean Pierre Cuq souligne que : «une langue devient langue étrangère lorsqu'elle est constitué comme objet linguistique étrangère et d'apprentissage, qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle ».²² Alors, on confirme que toute langue non maternelle et une langue étrangère. La langue étrangère, c'est bien quelle doit-on faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser. Donc il faut acquérir la langue étrangère à nos établissement scolaire à fin que nos apprenants peuvent l'apprendre et la comprendre aussi que les techniques de communication international. A titre d'exemple : le français et L'anglais sont ainsi langues étrangères dans les écoles algériennes ou ils sont enseignés comme matière.

3. La relation entre la langue maternelle et la langue étrangères

Les rapports entre la langue maternelle et langue étrangère sont des aspects essentiels de l'enseignement précoce. Vygotski écrit que : « l'enfant assimile à l'école une langue étrangère tout autrement qu'il n'apprend sa langue maternelle. On peut dire que cette assimilation suit une voie directement opposé à celle qu'emprunte le développement de la langue maternelle. L'enfant ne commence jamais à assimiler sa langue maternelle par l'étude de l'alphabet, la lecture et l'écriture la construction consciente et internationale d'une phrase, la définition et signification d'un mot, l'étude de la grammaire toutes choses qui constituent habituellement le début de l'assimilation d'une langue étrangère. L'enfant assimile sa langue maternelle de manière inconsciente et non intentionnelle alors que l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence d'une intention. C'est pourquoi on peut dire que le développement de la langue maternelle se fait de bas en haut tandis que celui de la langue étrangère s'opère de haut en

²¹ Jean Pierre Cuq et Isabelle Gruca, cour de didactique de français langue étrangère et seconde Saint-Martin d'hères (Isère) : PV. G, 2002 (français langue étrangère) p 93-94.

²² Cuq. IP (2003) Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris. CLE, international, p15.

bas »²³ à propos de cela on peut dire que l'enfant absorbe sa langue maternelle de manière inconsciente et involontaire tandis que, l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience.

D'après Christiane Iue : « la langue maternelle est une catalogue de mots, la langue étrangère en est un seconde, en correspondance terme à terme avec le premier »²⁴.

La place de la langue maternelle dans les cours de langue étrangère préoccupe des didacticiens aussi bien que des enseignants. Alors, on peut dire que les relations entre la langue maternelle et la langue étrangère ont passé par l'histoire des méthodes d'enseignement des langues.

La langue maternelle et la langue étrangère ne s'acquièrent pas de la même manière. Donc la langue maternelle est la première langue de socialisation tout autrement, de la langue étrangère qu'elle était difficile à la langue maternelle, donc, la relation en ces deux langues est _elle complémentaires.

«On peut penser qu'en premier lieu, le manque de la langue à apprendre pousse les apprenants à se réfugier à la moindre difficulté, derrière« la valeur sur » d'une langue sécurisante parce que suffisamment maîtrisée qui permet d'exprimer des idées de manière plus subtile et d'argumenter de façon plus convaincante.»²⁵

Ainsi, Zarate précise que «la relation entre la langue et culture étrangère dépend du contexte national où la langue des enseignés et que description d'une culture étrangère obéit à des règles particulières lorsqu'elle se situe en contexte scolaire ».²⁶

Pour finir, la langue maternelle se considère comme point de départ pour apprendre une langue étrangère, donc elle est l'instrument facilitateur pour la communication entre l'enseignant et l'apprenant en classe de FLE

4- l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE

Dans le domaine de l'enseignement d'une langue étrangère, les experts et les enseignants sont préoccupés par l'utilisation de la langue maternelle dans un environnement d'apprentissage des langues. Différents points de vue sur cette question ont été exprimés en raison de l'existence de méthodes interdisent l'utilisation de la langue maternelle dans une classe de L.E y compris ce qui suit : il existe des méthodes qui acceptent le langage maternel comme approche traditionnelle, telles que la méthode directe, dont la caractéristique principale est la négligence totale et l'élimination de

²³ Vygotski, pensée et langue, terrain. Messidor, Paris, 1985.

²⁴ Luc, C « approche d'une langue étrangère à l'école » Vol.1 : perspectives sur l'apprentissage, Paris INRP.1992.

²⁵ Castelloti, V. 2001 la langue maternelle en classe de langue étrangère. Paris : CLE international, D.L.E

²⁶ Zarate, G. 1993, représentation de l'étranger et didactique des langues, Paris : Didier.

la langue maternelle dans l'instruction langue étrangère. En outre, le développement de l'approche communicative démontre comment se tourner vers la langue maternelle lorsqu'on traite des problèmes de communication.

On montre une brève présentation des besoins de l'utilisation de la L.M dans le cours de la L.E, ces besoins appartiennent généralement aux étapes suivantes :

- L'accès au sens : si l'apprenant ne connaît pas le mot, il se trouve bloquer face à un mot, une phrase, énoncé, paragraphe ...etc. On peut dire qu'il n'arrive pas à décoder et déchiffrer le message de son enseignant. Ici, il peut utiliser sa L.M pour arriver au sens, cette étape est importante dans l'enseignement / apprentissage.
- Le multilinguisme : le métalangage garantit le passage du sens car lorsque la langue M peut expliquer la langue E et simplifie la signification des phrases, des énoncés et des recommandations. On dit que le rôle fondamental du métalangage reste évident et indéniable parce que la langue maternelle simplifie l'apprentissage de la langue étrangère et complète les interactions entre : apprenant - enseignant aussi apprenant - apprenant.

Alors, la langue maternelle est considéré comme un facilitateur de l'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère car le recours à la LM dans un cours de L.E est une stratégie d'apprentissage adoptée par l'apprenant ou il utilise un système de compensation pour comprendre ce que son enseignant a dit : « la langue maternelle est une langue matrice » pour les apprenants dans l'appropriation d'une autre langue »²⁷. Donc, le recours à la langue maternelle dans une classe de FLE est important pour les débutants pour apprendre la nouvelle langue. Selon Castelloti : « il semble donc que la langue première occupe un rôle primordial dans la classe de langue étrangère, tant du point de vue de représentations que de celui de pratiques, même si cette importance n'est pas toujours explicitée ou si, dans de nombreux de cas, elle est même niée »²⁸. Alors la langue maternelle est représenté le socle de l'acquisition d'une nouvelle langue car grâce à elle on peut réaliser une meilleure compréhension est aussi on peut débloquer la situation d'intercompréhension entre l'apprenant et son enseignant , elle est considérée comme un moyen de communication et on peut dire que la maîtrise de cette langue (LM depuis la naissance est le principale facteur qui se rend l'utilisation d'elle plus facile , en bref , on dit que la langue M est une langue de motivation qui aide l'apprenant de comprendre le vocabulaire par exemple .

²⁷ Koutsoutathis. George , l'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE , in : rapport de stage (en ligne), université de Rouen, 2015, P25.

²⁸ CASTELLOTTI.V , d'une langue à d'autre : pratiques et représentations université de rouen, 2001, P19.

Autrement dit, la langue maternelle peut influencer négativement sur l'apprentissage car elle est considérée comme un obstacle de l'apprentissage c'est pour cela certains enseignants refusent de l'utiliser dans leurs cours et l'emploi d'elle est interdit pour eux, car elle a des mauvaises conséquences par exemples :

- ❖ Le recours des apprenants à la langue maternelle peut briser la communication comme ils ont toujours tendance à penser dans leur langue maternelle, ils ont toujours besoin de la traduction pour comprendre.
- ❖ Le recours à la langue maternelle peut influencer négativement sur les apprenants et sur leurs expressions orales, ce qui les empêche à bien produire les mots et construire correctement les phrases.
- ❖ La langue maternelle se considère comme une source fâcheuse d'interférences et elle peut influencer de tomber les apprenants dans l'alternance codique.

Aussi, la prononciation est importante dans l'enseignement des langues, non seulement pour des raisons pratiques, mais également parce qu'elle est la base de la langue acquise, et pour cela la LM peut influencer l'apprentissage de FLE au niveau de la phonétique puisque chaque langue a un nombre limité de phonèmes et les apprenants de FLE ont des difficultés pour articuler certains phonèmes parce qu'ils n'existent pas dans leur système phonologique maternel. Comme nous avons déjà dit, le système phonologique des langues est divers donc l'arabe et le français sont différents en ce qui concerne le système vocalique et consonantique. On cite les point de divergence entre les deux langues en ce qui concerne le système phonologique, en passant par :

1- Le système vocalique

L'arabe classique, langue à vocalisme pauvre (3 phonèmes) et consonantisme 2 riche (26 phonèmes) s'écrit et se lit de droite à gauche et la graphie des mots transcrit leur prononciation. La langue arabe est considérée comme une langue à vocalisme pauvre puisque, il existe que trois voyelles orales : / a /, / i/, / u/, sous deux formes : brèves et longues qui n'existe pas en français. Tandis que, le français, langue à vocalisme riche (16 voyelle) et à consonantisme relativement pauvre (20 consonnes) comporte 26 lettres dont vingt consonnes et six voyelles/ a /, / u /, / y /, / i /, / E /, / O /. Le français s'écrit et se lit de gauche à droite, il lui en possède seize voyelles : douze orales et quatre nasales. Correspondant à des graphèmes simples ou composés.

Cette différence au niveau du nombre de voyelles conduit l'apprenant à faire l'amalgame entre le son appartenant à la langue étrangère et celui qui lui est familier par exemple : au lieu de

prononcer le mot (déchets), il le prononce dichi, aussi au lieu de prononcer (tuyau) ; il le prononce tiyo, (les égouts) il le prononce zigou, bus il le prononce bis

2-Le système consonantique

Le français possède dix-sept consonnes et l'arabe possède vingt-deux consonnes.

Les consonnes en commun entre les deux langues sont :

/b/,/d/,/f/,/g/,/j/,/k/,l/,/m/,/n/,/r/,/s/,/t/,/z/. Les oppositions : sourdes vs sonores, du type /p/ vs /b/ ou /f/ vs /v/, /k/ vs /g/ parce qu'ils n'existent pas en arabe donc, l'apprenant remplacera les phonèmes qu'ils ne savent pas ou bien qu'ils n'ont pas l'habitude de les utiliser et il les compense avec d'autres qui lui ressemblent dans sa langue maternelle

Conclusion

En fin le recours à la langue maternelle ne signifie pas forcément le retour aux principes de la méthodologie traditionnelle, alors que actuellement on peut dire qu'il y a des méthodologies qui n'acceptent pas le recours à la langue maternelle vu que l'acquisition des habitudes langagières dans cette langue influe directement sur l'acquisition de la langue étrangère.

PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE I :
DESCRIPTION DE
L'ENQUÊTE ET
ANALYSE DES
RÉSULTATS

Introduction

Pour avoir une réponse à notre problématique et la vérification de notre hypothèse sur le terrain, dans ce chapitre nous allons exposer, partir de deux types d'enquêtes à quel point se fait le recours à la langue maternelle les résultats de cette enquête.

Enfin, l'analyse de ces résultats pour avoir une réponse claire à notre question de recherche.

1. L'enquête sur le terrain

Le terrain

Pour atteindre à notre objectif dans ce travail nous avons choisi la 1^{ère} année moyenne du collège.

EL Hadj Ben Mansour à El M'hir wilaya de Bordj Bou Arreridj, le collège des EL Hadj Ben Mansour se situé au centre de EL Mhir, il regroupe un grand nombre d'élève, il considéré parmi les meilleur **CEM** dans la commune, para-port aux résultats finals des études.

2. Choix de l'échantillon :

Notre enquête s'élargie au niveau de deux classes de première année moyenne, un groupe qui constitué de 34 élèves et l'autre 30 élèves, ces élèves sont presque des arabophones dont le Derja c'est leur langue maternelle.

L'enseignante de cette d'échantillon, c'est une prof débutant, elle possède un master «2» en didactique langue française étrangère obtenu auprès de l'université de **Msila**.

3. Choix de corpus

Pour effectuer cette enquête, nous avons procédé dans un première temp à un travail d'observation au fond de la classe pendant une semaine à un travail d'observation au fond de la classe pendant une semaine du 04/05 au 08/05 aux différentes matières enseignées pour acquisitions de cette langue étrangère.

Notre but était dans un premier lieu voir à partir des interactions observées en séance de travail à quel degré pouvait se situer la présence de la langue maternelle et d'une autre part de vérifier à quel moment apparaissait ils à cette dernière et ce quelle forme le recours manif fessent.

4. Méthodes de recherche

Pour la réalisation de notre travail de recherche nous avons utilisé la méthode description et l'analyse nous, nous sommes basés sur l'enquête par l'observation sur terrain auprès des enseignants de la langue française au niveau de collège, exactement au niveau de la première année moyenne ; et par le biais d'un questionnaire adressé à ces enseignants afin de mettre en évidence leurs réponses et leurs points de vue qui consistent à mieux comprendre le phénomène.

5. Contenu du questionnaire :

En tout, nous avons distribué notre questionnaire avec enseignants du niveau moyen, ainsi ce questionnaire est constitué 8 adresses à 14 enseignants nous avons tenu à leur expliquer l'intérêt de ce questionnaire pour la suite de votre travail, pour cela nous avons invités à prendre tout le temps nécessaires pour voir des réponses à nos questions.

Les enseignants se trouvent dans des établissements différents ainsi que :

- ✓ CEM EL Hadj Ben Mansour - EL Mhir BBA
- ✓ CEM EL Aadi Boutaghane - EL Mhir BBA
- ✓ CEM Harguema EL Mhir BBA

6. Collecte des données :

- ✓ Le questionnaire est une meilleure méthode de faire participer les enseignants sur le recours à la langue maternelle dans les classes de français langue étrangère.
- ✓ Connaître le rôle de l'enseignant dans le parcours scolaire des étudiants dans l'apprentissage du français.
- ✓ S'informer sur la langue dominante et le degré d'interaction entre les étudiants et les enseignants en langue française tout au long du parcours scolaire.
- ✓ S'avoir si l'enseignant refuse ou accepte le recours à une autre langue durant l'enseignement du français.

7. Résultat du dépouillement de questionnaire

Afin de saisir la méthodologie suivie dans l'analyse des résultats recueillis, nous présentons les résultats sous forme de tableau, et histogrammes qui contiennent les pourcentages de chaque réponse suivie d'un commentaire.

Questionnaire 1 vous enseignez depuis ?

- | | | | |
|------------------|-------------------------------------|------------------|---------------------------------------|
| Moins de 05 ans | ■ | De 10ans à 15ans | ■ |
| De 5ans à 10 ans | ■ | Plus de 15ans | ■ |

Tableau01 : les années d'expérience

	Nombre d'enseignants	Fréquence en %
Moins de 5ans	4	28%
De 05ans à 10ans	5	36%
De 10ans à 15ans	2	14%
Plus de 15ans	3	22%
Total	14	100%

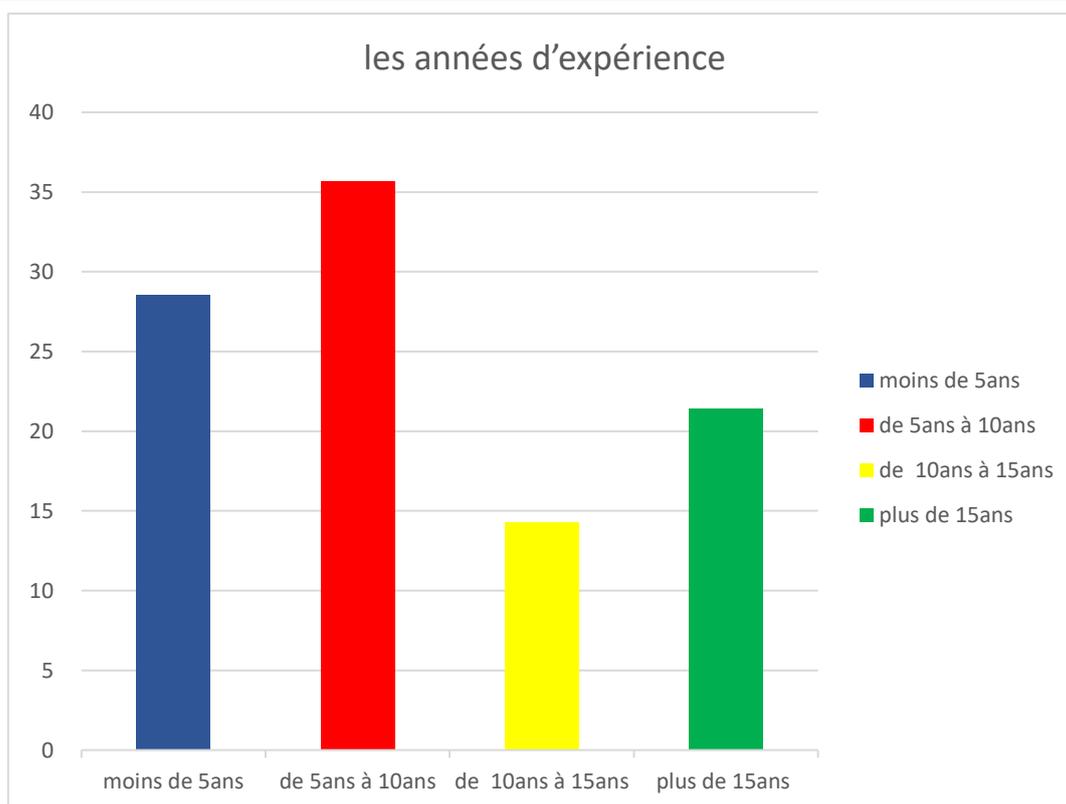


Figure01 : les années d'expérience

Commentaire01

A partir du tableau ci-dessus ; nous remarquons que sur 14 enseignants, 5 enseignants qui égale 36% ont de 5 à 10 ans dans le domaine de l'enseignement, égale 28% ont moins de

5ans ainsi que 2 enseignants égale 14% ont de 10 ans à 15ans, et enfin 3 enseignant qui ont plus de 15 ans qui égale 22%.

Alors, nous remarquons que la majorité 36% est représentée par un groupe d'enseignant ayant :

De 5 à 10 ans dans le domaine qui ont pas mal d'expérience en enseignement du français et un pourcentage de 28% d'enseignant ayant moins de 05 ans de pratique dans le domaine d'enseignement ces enseignants ont donc une absence d'expériences par contre 22% d'enseignants qui ont de l'ancienneté dans le domaine de l'enseignement.

Question 02 : Quelle est votre langue maternelle ?

Tableau 02 : la langue maternelle des enseignants

	Nombres des enseignants	Fréquences
Le berbère	5	36%
Derja	9	64%
Total	14	100%

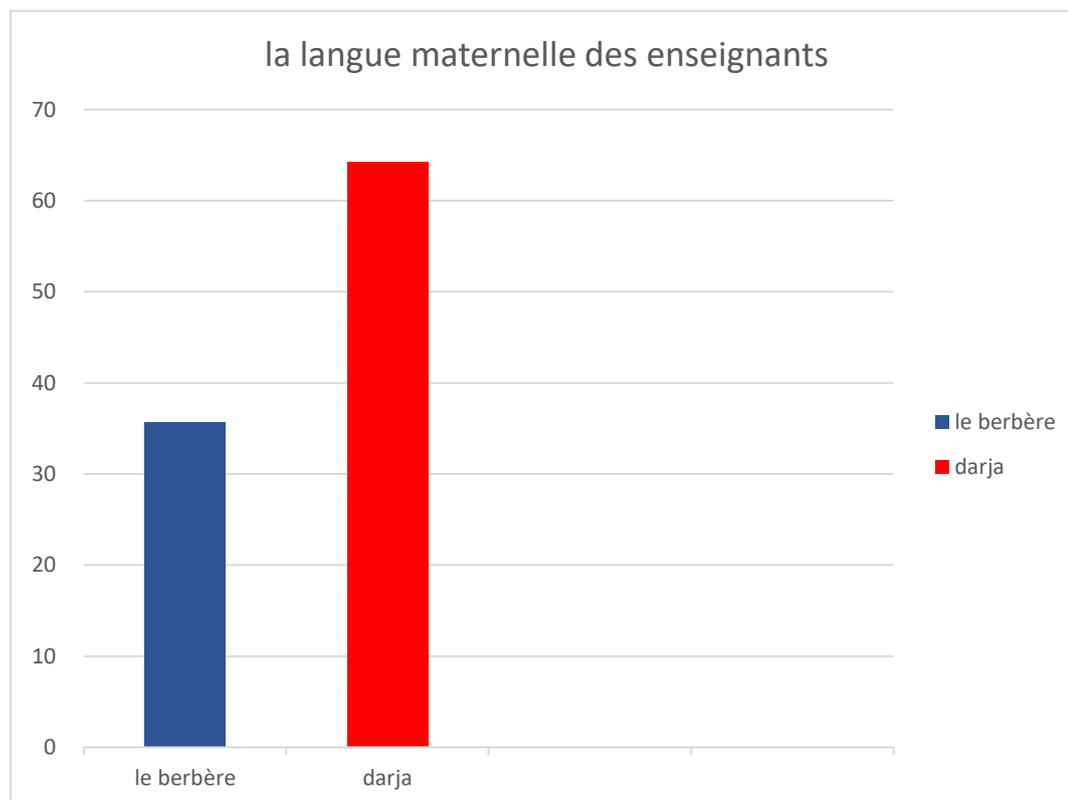


Figure02 : la langue maternelle des enseignants

Commentaire 02 :

D'après le tableau, nous remarquons que 64% des enseignants de la langue française ont la langue maternelle qui est l'arabe dialectal, avant la mémorisé du 36% qui égale 5 enseignants sur 14 ont une langue maternelle qui est la berbère (Tamazight).

Questions 03 : Quand vous passez des questions, les réponses de vos élèves ?

Tableau 03 : la langue des réponses des élèves

	Nombres des enseignants	Fréquences
Arabe standard	1	7%
français	4	29%
Arabe dialectel et arabe standard	2	14%
Arabe standard et français	6	43%
Arabe standard et français	1	7%

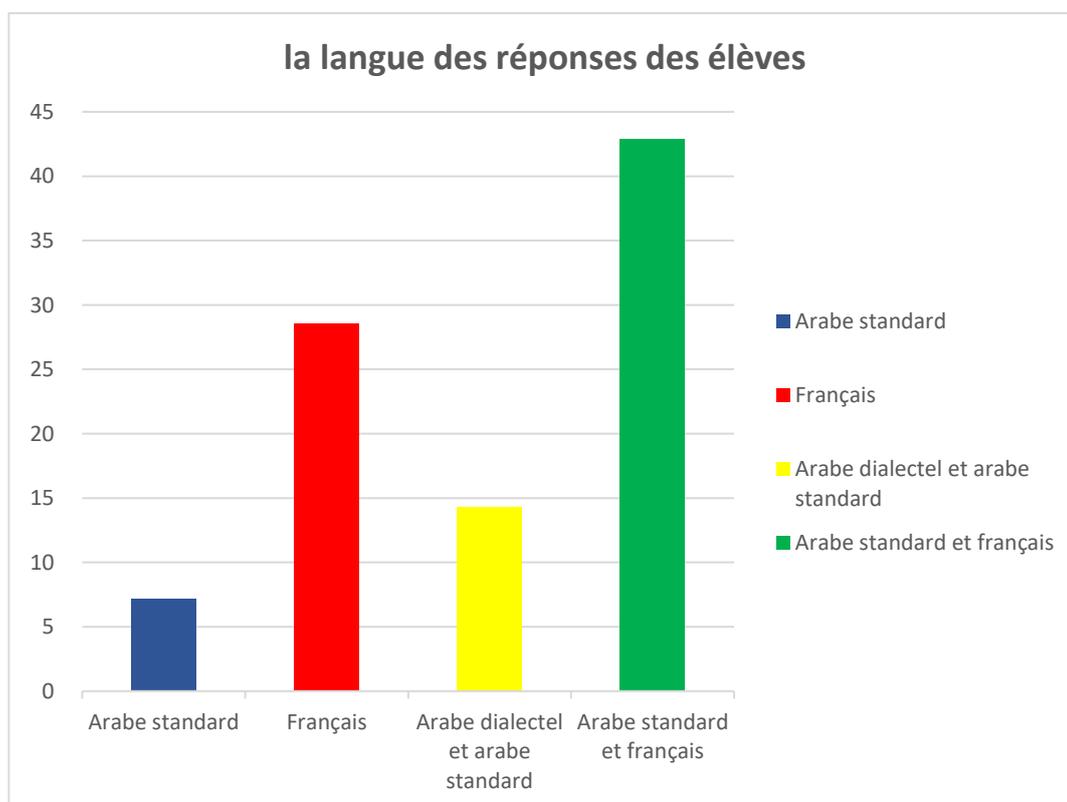


Figure03 : la langue des réponses des élèves

Commentaire 03 :

Les résultats indiqués dans le tableau sont différents et plusieurs, les enquêtes nous déclarent que le repousses de leurs élèves en classe soit en plusieurs idiomes comme nous l'allons montrer dans le histogramme, la cause de cette multiplicité est que chaque enseignant a sa propre méthode ainsi, le niveau de chaque classe et chaque apprenant n'est pas le même.

Alors, nous trouvons que les réponses des apprenants aux questions sont en plusieurs idiomes, et cela dépend à l'enseignant autorise l'emploi de l'arabe standard et dialectal ou non. En premier lieu 43% des enseignants nous confirment que les réponses des élèves sont qu'en mise en Arabe standard et en français.

En revanche, 29% disent que les apprenant répondent à nous questions par une langue Française, ainsi un pourcentage de 14% déclare que l'élèves mélange entre l'arabe standard et l'arabe dialectal, mais d'autres estiment que leurs élèves sont la capacité de répondre qu'eu Arabe standard et les autres 07% mélange entre l'arabe standard et le français langue étrangère.

Question 04 : A quel moment utilisez-vous le recours à la langue maternelle ;

- Pour traduire certains mots
- Traduire les unités lexicales.
- Expliquer certaines structures grammaticales du français.
- Expliquer des éléments culturels.

Tableau 04 : A quel moment utilisez-vous le recours à la langue maternelle

	Nombre d'enseignants	Fréquences%
A traduire certains mots	8	58%
B traduire des unités lexicales	2	14%
C expliquer les éléments culturels	1	7%
D expliquer certaines structures	0	0
A+B	0	0
A+B+C+D	1	7%
A+C	2	14%
Total	14	100

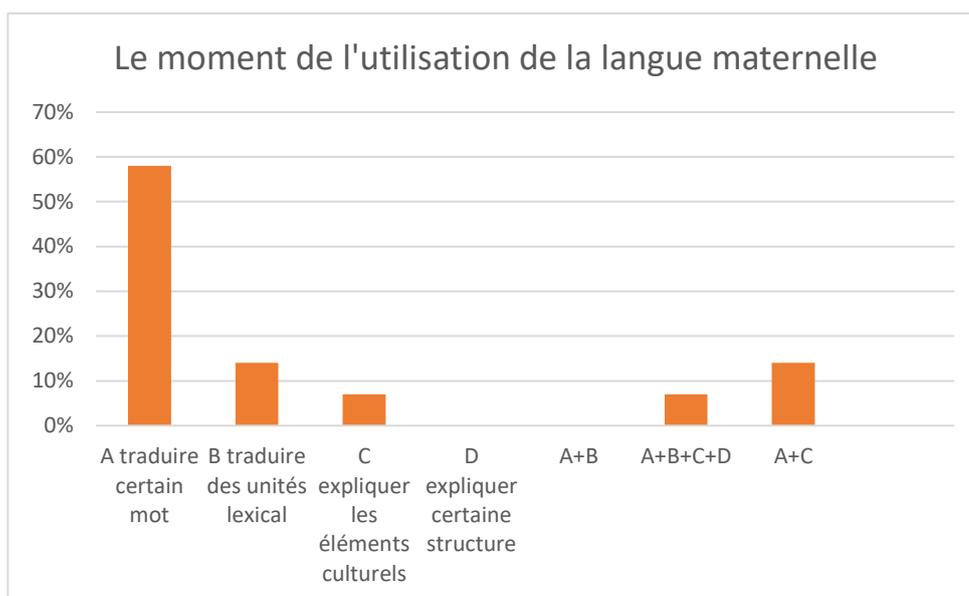


Figure 04 : A quel moment utilisez-vous le recours à la langue maternelle

Commentaire 04 :

58% des enseignants présentés dans le tableau, ont recours à la langue maternelle pour traduire certains mots, quant 14% des enseignants font le recours pour :

- Expliquer les éléments culturels.
- Traduire certains mots, expliquer certaines structures grammaticales du français, traduire des unités lexicales et expliquer des éléments culturels.

Les résultats de cette question portent sur les moments de l'utilisation de la langue maternelle dans l'explication des cours en classe de français langue étrangère ou la majorité de ces enseignants font le recours pour traduire certains mots qui sont difficiles.

Question 05 : Comment réagissez-vous devant les interférences puis qu'elles ne disposent pas d'équivalents dans la langue maternelle des élèves ?

Tableau 5 : déblocage de la situation d'intercompréhension

	Nombre des enseignants	Fréquence
A Recours à la mimique + gestes + dessins + exemples	4	30%
B Recours aux exemples + les mimiques	3	21%
C Recours aux images + gestes	3	21%
D Expliquer à l'aide des images + dessins	3	21%
E autre	1	7%
Totale	14	100%

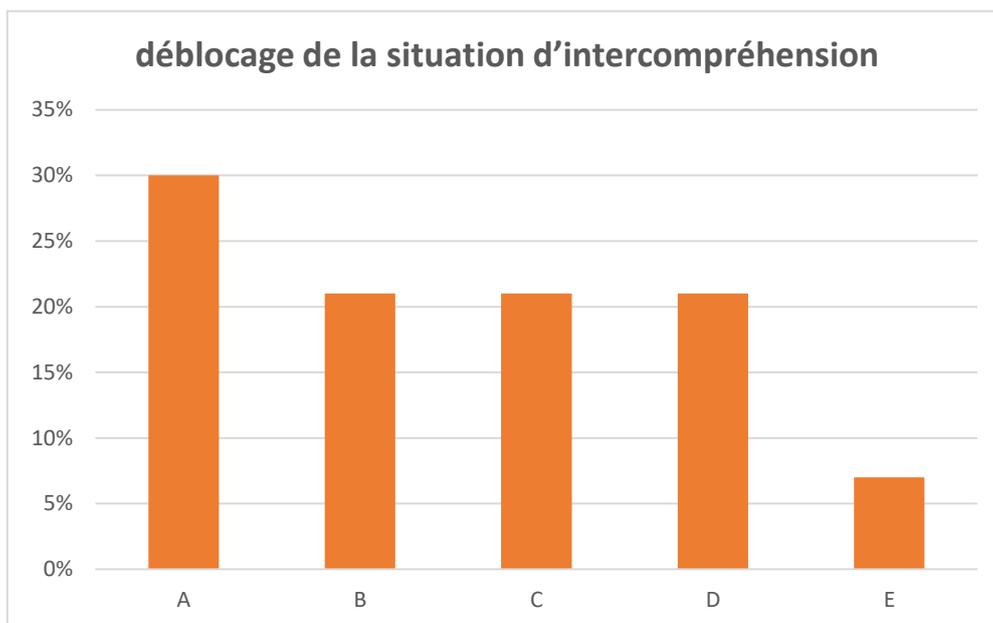


Figure 05 : déblocage de la situation d'intercompréhension

Commentaire 5 :

A travers le tableau ci-dessus, nous remarquons que le recours à la mimique, le geste, les dessins et les exemples par un bon pourcentage des enseignants, présente 30% c'est juste pour débloquer certaines situations, quand le recours aux images et les gestes.

- Recours aux exemples et les mimiques.
- Expliquer à l'aide des images et les dessins, partagent le même pourcentage présente 21% des enseignants.

D'après ce qui précède, on constate que les enseignants du français ont utilisé les gestes, la mimique, les dessins et les exemples comme un moyen efficace pour débloquer des situations problème et pour expliquer les interférences; et c'est ce qui explique le bon pourcentage 30% les autres moyens sont employés par les enseignants dans des cas où il faut transmettre les informations aux élèves mais dans des cas sont inefficaces pour expliquer les interférences, donc les enseignants doivent trouver d'autres moyens pour les expliquer.

Question 06 : Comment trouvez-vous la réaction des élèves quand vous faites le recours à la langue maternelle ?

Tableau 06 : La réaction des élèves quant au recours à la langue maternelle

	Nombre d'enseignants	Fréquences%
Les éléments s'intéressent plus au cours	5	36
Compréhension on immédiate de terme	4	29
Les élèves seront plus heureux et plus alaise	2	14
Autre	3	21
Total	14	100

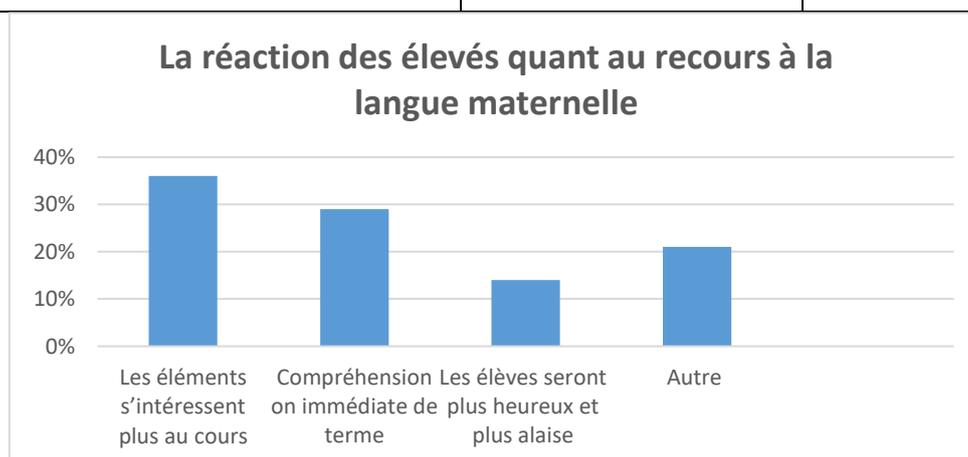


Figure 06 : La réaction des élevés quant au recours à la langue maternelle

Commentaire 6 :

Ce tableau présente que 29 % des enseignants ont trouvé que les élèves comprennent immédiatement le mot tout en répondant sur la question n°6 ainsi que 36des enseignants trouvent que les éléments s'intéressent plus au cours et 14% des enseignants dise que les élèves seront plus heureux et plus à l4 aide. Quand 21% n'ont pas répondre sur cette questions.

Les résultats obtenus nous aideront également à évaluer les réactions des apprenants à EL Hadj Ben Mansour telles qu'elles sont perçus par les enseignants.

Une place fondamentale lors de la séance de français langue étrangère.

Question 07 : Le recours à la langue maternelle est-il pour nous un moyen d'explication ou du contrôle de la compréhension des élèves.

Tableau 7 : La fonction de la langue maternelle

	Nombre des enseignants	Fréquence
Le recours est un moyen d'explication	1	7
le recours est un moyen de contrôle de la compréhension des élèves.	6	43
A+B	6	43

Autre	1	7
Totale	14	100%

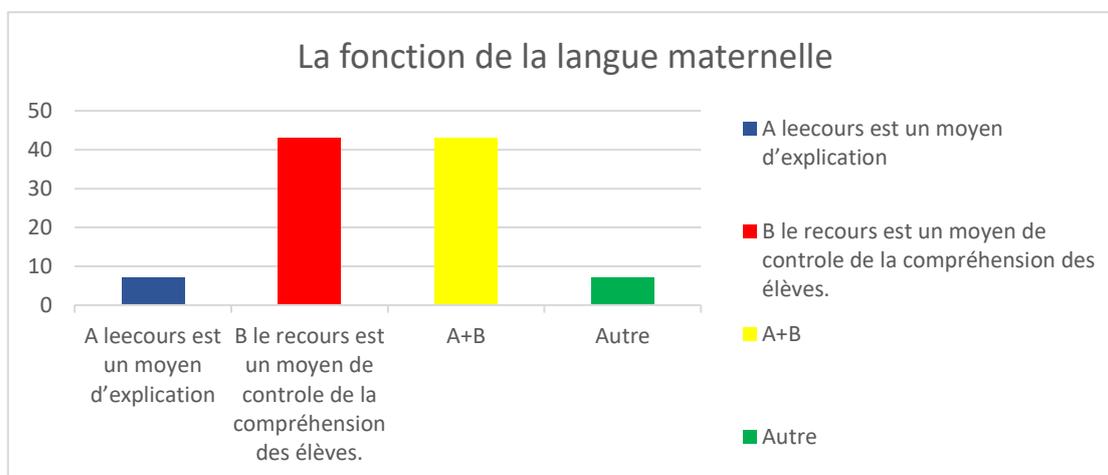


Figure 7 : La fonction de la langue maternelle

Commentaire 7: A partir ce tableau 43% les enseignante marquent que le recours est un moyen de contrôle de les compréhension des élèves, et c'est le même pourcentage pour les enseignants qui voient que le recours à la langue maternelle est un moyen de contrôle de la compréhension des élèves et en même temps il est un moyen d'explication.

Puis, c'est seulement 07% les enseignants qui disent que le recours à une autre langue est un moyen d'explication.

Enfin, 07% des enseignants n'ont pas répondu sur cette question.

Les réponses des enseignants déjà obtenus nous éclairons sur la place de la compréhension des élèves ou un moyen d'explications.

Question 08 : A votre avis, les programmes sont-ils adaptés au niveau des élèves.

Tableau 8 : le niveau de programme scolaire

	Nombre des enseignants	Fréquence
Oui	4	29%
Non	10	71%
Totale	14	100%



Figure 8 : le niveau de programme scolaire

Commentaire 8 :

Nous constatons dans le tableau 8 que 10 enseignants ont répondu que les programmes ne sont pas adoptés aux niveaux, des apprenants par contre 4 enseignants voient que les programmes actuels bloquent le transmettre du savoir aux apprenants, et à cause de cela il faut le recours à la langue maternelle pour que leurs apprenants peuvent comprendre et apprendre.

Observation

Séance 01 :

Durée : 9h- 10h

Projet 03 :

Séquence 02 :

Séance :

Compréhension de l'écrit **support** : Texte adopté

1. L'enseignante a commencé par distribuer un texte support aux élèves.
2. Elle a posé des questions sur le texte.
 - L'enseignante : quel est le titre du texte ?
 - Elève 01: l'énergie solaire.
 - L'enseignante : q-est-ce-que ça veut dire solaire?
 - Elève : aucune réponse.
 - L'enseignante a commencé de leurs donner des indices sur le mot.
 - L'enseignante désigne sur le tableau les rayons du soleil.
 - Elève02: madame Elchams (الشمس).
 - L'enseignante : en français c' est quoi?
 - Elève 03 : le soleil.
 - L'enseignante : bravo, donc solaire vient du soleil.
 - Elève 04 : الطاقة الشمسية .
 - L'enseignante : le texte vient d' où ?
 - Elève : aucune réponse.
 - Regardez en dernier du texte.
 - Elève 01 : texte adapté.
 - L'enseignante : c'est quoi adapté ?
 - Élève 04 : la source.
 - Enseignante : nom, quelqu'un inconnu, on le s'appelle comment ?
 - Les élèves : silence...aucune réponse.
 - L'enseignante : wahad manarfouhach wech ngoloulou? (واحد مانعر فوهش واش نقولول له)
 - Elève : majhoul (مجهول)
 - Enseignante : très bien donc majhoul hiya (مجهول هي) anonyme = adopté.

- L'enseignante ne lisez pas le texte suivez avec moi.
 - Elève : madame nktbo (نكتبو)?
 - L'enseignante : non matektbouche (منكتبوش).
3. L'enseignante désigne un tableau des synthèses du sens pour le texte.
 4. Elle a demandé aux élèves de passer au tableau pour cacher la bonne réponse.
➔ Elle a demandé une lecture silence de texte après elle a fait des exercices de compréhension du texte.

Explication :

- L'enseignante accepte le contenu en exigeant des régulations pédagogiques. **Ex** : essayer de parler en français.
- Les élèves font le recours directement le recours à la langue maternelle sans préparation préalable, pour traduire des mots.
- L'enseignante a fait le recours à la langue arabe pour traduire certaines unités lexicales, ou pour donnent des ordres aux élèves, et d'autre coté, pour approuver que l'équivalent donné par les élèves n'est par exacte, ces derniers ont donné plusieurs synonymes en langue arabe pour indiquer le sens proche du mot donné en français.

Séance 02 : Préparation à l'écrit

Activité : Rédiges un texte prescriptive dans lequel tu insistes les gens à protéger la nature.

1. L'enseignante demande une lecture de la consigne.
 2. Elle explique le contenu d'activité.
- L'enseignante : on parle de quoi dans le texte ?
 - Elève 01 : la nature.
 - L'enseignante : vous connaissez c'est quoi la nature ?
 - Elève 02 : oui (الطبيعة El tabiaa).
 - L'enseignante : en français c'est quoi?... La nature c'est.... L'environnement.
 - L'enseignante : on utilise quoi dans un texte prescriptive ?
 - Les élèves : silence.
 - Elle répondu : les ordres... donc c'est quoi l'ordre ?
 - Les élèves : (الأمر ELAMR).

- L'enseignante : oui (الأمر ELAMR).
- L'enseignante a donné aux élèves des consignes pour faciliter le travail.
 - ➔ Les élèves ont commencé de travailler individuellement pendant 20 min.
 - ➔ L'enseignante a demandé avec élèves de présenter leurs travaux oralement.

L'élève 01 : commence à lire malgré sans respect de la ponctuation, et il trouve une difficulté de prononciation des lettres, il confond entre le «v» et le «f» et le «p» et le «b».

- Elève 02 : il lit son texte, il a été excellent par rapport aux autres.
- L'enseignante a demandé à cet élève d'écrire son paragraphe sur le tableau.
- L'élève fait des erreurs à l'écrit, il croit que le genre du mot en arabe c'est le même en français, et l'enseignante leur a demandé de ne pas penser en langue arabe ; cela provoque alors au phénomène de l'interférence phonétique.
- L'enseignante fait appel à la langue arabe dans le cas des interdictions pour monter aux élèves que ce n'est pas juste de comparer les deux langues.
- Elle fait le recours à la langue maternelle pour traduire quelques unités lexicales.

Séance 03 : Grammaire

Support : Manuel scolaire P148

La phrase impérative.

- Une lecture du texte page 148
- L'enseignante : vous avez ce que veut dire l'énergie verte. (Elle utilise la couverture du cahier pour donner un indice sur la couleur verte).
- L'élève : (Eltaka Elkhadra) الطاقة الخضراء.
- L'enseignante: est-ce-que l' énergie verte c' est une énergie fossile?
- L'élève: oui.
- L'enseignante: l'énergie verte c'est à dire l'énergie propre et c' est le contraire de l' énergie fossile et propre veut dire (Nadhiph).
 - ➔ L' enseignante: la phrase impérative exprime quoi?
 - ➔ L' enseignante: (nstaamlo) la phrase impérative pour donner un conseil (wela) une interdiction. Elle commence par un verbe et se termine par un point.

Le prof a écrit la règle sur le tableau, ensuite elle fait des exercices page 149.

Explication : le recours à la langue arabe dans cet exemple de la part de l'enseignante pour confirmer que tous les élèves sont compris, et aussi de la part des élèves fonctionne comme un appel à l'aide.

Corrélation entre collecte des données et les résultats de l'observation directe :

- Les enseignants ont recours à la langue maternelle pour lever l'ambiguïté et assurer une meilleure compréhension au sein de la classe.
- Les enseignants doivent non seulement jouer leur rôle des pédagogues mais doivent aussi agir tant que guides et facilitateurs.
- Le recours des enseignants à ce procédé c'est pour calmer les élèves, donner des ordres, remercier et donner des exemples.
- Les élèves ont recours à la langue maternelle pour signaler une difficulté lexicale, c'est-à-dire le recours fonctionne comme faire l'appel à l'aide.
- Les enseignants voient que le recours à la langue maternelle est susceptible d'assurer l'intercompréhension et faciliter la communication.

Conclusion

Pour observer l'utilisation de la langue maternelle en classe de français nous avons formulé notre enquête d'une façon précise.

L'analyse de notre corpus montre la place de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage de français langue étrangère ; en effet, les jeunes apprenants, utilisent les connaissances acquises en Derja et en arabe pour effectuer une activité d'apprentissage en français.

En revanche, les enseignants prennent une position variable sur le recours à la langue maternelle. Cette utilisation se fait à certains niveaux, telles qu'à des résultats claires.

CONCLUSION

GÉNÉRAL

Conclusion générale :

Nous concluons notre recherche en affirmant que l'acquisition de la langue de que maternelle est fortement influencée par l'apprentissage des langues étrangères en général, et l'apprentissage du FLE en particulier.

La relation entre la langue maternelle de l'apprenant et la langue étrangère joue un rôle important dans le processus d'apprentissage. Par le processus d'interférence, qu'il soit positif ou négatif la langue maternelle peut avoir un impact direct ou indirect sur l'acquisition du FLE car l'apprenant considère d'abord sa langue maternelle lorsqu'il traduit des mots, choisit la bonne combinaison et assemble les bonnes phrases.

A travers des recherches précédentes, nous avons observé que lorsque les apprenants connaissent des blocages, ils se tournent vers leur langue maternelle. Dans notre analyse de nos résultats, nous remarquons que la langue maternelle est considérée comme un obstacle au même temps, parce qu'elle freine le progrès de l'apprentissage. Malgré le recours à la langue maternelle est interdit dans l'enseignement d'une langue étranger, et un tabou demeure en classe de ELE de passer par la langue maternelle de l'apprenant mais, à travers notre étude, il nous semble qu'il est impossible d'exclure complètement la langue maternelle de l'élève lors de l'enseignement d'une autre langue vivante car cette langue est constituée de mécanismes, qui apparaissent dans l'expression orale ou écrite, et qui s'imposent automatiquement sous forme de réflexion, cela nous permet de répondre à notre hypothèse qu'est : le recours à la langue maternelle affecterait positivement ou négativement sur l'apprentissage du français. Cela veut dire que, la langue maternelle affecterait, d'un port positivement car le recours à une autre langue reste comme une résolution de problèmes qui peut favoriser l'apprentissage ; et d'autre part, négativement sur l'apprentissage du FLE, c'est grâce au phénomène de l'interférence qu'on a ce problème.

Donc, la confirmation de notre hypothèse nous conduit à voir que les enseignants du français prennent en considération dans les pratiques d'enseignement le rôle des réacquis des jeunes apprenants ainsi le plurilinguisme des élèves serait considérée non plus comme un handicap mais comme une richesse, et les usages plurilingues seraient exploités dans les classes de langue. Donc les élèves de El Hadj Ben Mansour" s'appuient sur langue maternelle bien pour produire en langue française, et son usage se fait de manière implicite et inconsciente.

BIBLIOGRAPHIE

1- Les Dictionnaire :

- ✓ DUBOIS .J, Dictionnaire de linguistique et des sciences du languages ; Paris : Larousse, coll, trésors du français, 1994.
- ✓ DUBOIS. J. Giacomo, M, Guespin. L et alii 1973. Dictionnaire de linguistique. Paris.
- ✓ Jean, Pierre Cuq, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE, Paris, 2003, ISDUBOIS. J. Giacomo, M, Guespin. L et alii 1973.

2- Les ouvrages généraux :

- ✓ Abou Selim, "l'identité culturelle : Relation interthiques et problèmes d'aculturation "Edition anthropos. Paris 1981.
- ✓ Blanc Michel, 1998, concepts de base de la sociolinguistique, Paris : Ellipse.
- ✓ BLOOMFIELD L, language, Londres, Alen and Unwin, 1935.
- ✓ Castellotti, V, la langue maternelle en classe de langue étrangère. Paris : CLE. International, collection DLE. 2001.
- ✓ DEROY .L, L'emprunt linguistique, les belles lettres, Paris, 1956.
- ✓ Jean, Pierre Cuq et Isabelle Gruca, cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Saint -Martin, d'Herès : PUG ,2002 (Français langue étrangère).
- ✓ Zarate Genevière. 1993, représentation de l'étranger et didactique des langues, Paris : didier.

3- Thèses et mémoire :

- ✓ Castelloti, V, d'une langue a d'autre : pratiques et représentations université de Rouen, 2001.
- ✓ Koutsostathis George, l'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE, in : rapport de stage.

- ✓ Marie Françoise Mortureux ,2001 p 117 : in mémoire master .Ben Chouila Halima ; L'emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression français. Cas de la chronique "Digoutage" au soir d'Algérie.
- ✓ R.chibane, études des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-ouzou à l'égard de la langue française : cas des élèves de lycée. Lala Fatma Nsoumer. Mémoire de magister, université de Tizi-ouzou .2003.
- ✓ Sebaa R, cultures et plurilinguisme en Algérie (en ligne), université de Rouen .2015.

4- Articles et revues :

- ✓ Ben houhou Nabila (2001) "l'enseignement du français dans le secondaire algérien ; pour une perspective énonciative de l'écrit ".
- ✓ Cheriguen foudil, (1997)." Politiques linguistiques en algérie " article n°52 .pp 62-73.
- ✓ Luc, c " approche d'une langue étrangère à l'école ", vol 1: perspective sur l'apprentissage, Paris, INR, 1992.
- ✓ PROPOS recueillis, dans le journal liberté, cité par A.ssalah .s plurilinguisme et migration et le harmattan. Paris .2004.
- ✓ R kahlouche, le berbère au contact de l'arabe et du français.
- ✓ Vygotski. L, pensée et langue, terrain – Messidor, Paris, 1985.

5- Sitographie:

- ✓ <http://eole.indp.ch.>,2003.
- ✓ <http://journals.openedition.org/lid//41>.
- ✓ <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>.

ANNEXES

Questionnaire adressé aux enseignants :

Questionnaire 1 : vous enseignez depuis ?

- Moins de 05 ans
- De 5ans à 10 ans
- De 10ans à 15ans
- Plus de 15ans

Question 02 : Quelle est votre langue maternelle ?

- Berbère
- Derja

Questions 03 : Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves ?

- Arabe standard
- français
- Arabe dialectal et arabe standard
- Arabe standard et français
- Arabe standard et français

Question 04 : A quel moment utilisez-vous le recours à la langue maternelle ;

- pour traduire certain mots
- Traduire les unités lexicales.
- Expliquer certain structures grammaticales du français.
- Expliquer des éléments culturels.

Question 05 : Comment réagissez-vous devant les interférences puis qu'elles ne disposent pas l'équivalents dans la langue maternelle des élèves ?

- A. Recours à la mimique + gestes + dessins + exemples
- B. Recours aux exemples + les mimiques
- C. Recours aux images + gestes
- D. Expliquer à l'aide des images + dessins
- E. autre

Question 06 : Comment trouvez-vous la réaction des élèves quand vous faites le recours à la langue maternelle ?

- A. Les éléments s'intéressent plus au cours
- B. Compréhension immédiate
- C. expliquer les éléments culturels
- D. expliquer certaine structure
- A+B

Question 07 : Le recours à la langue maternelle est-il pour nous un moyen d'explication ou du contrôle de la compréhension des élèves.

- A. le recours est un moyen d'explication
- B. le recours est un moyen de contrôle de la compréhension des élèves.
- A+B
- Autre

Question 08 : A votre avis, les programmes sont-ils adaptés au niveau des élèves.

- Oui
- Non

Résumé :

En vue de mettre en évidence la place qu'occupe la langue maternelle dans un apprentissage du français langue étrangère, et afin d'atteindre nos objectifs qui consistent à évaluer le recours à la langue maternelle lors des interactions en classe, et savoir s'il est favorable ou handicap. La réalisation de notre travail est le fruit d'un cumul de ressources théoriques, ayant une relation étroite avec une recherche sur terrain effectuée à partir d'une observation et d'un questionnaire peuvent mettre en relief notre position quant à cette problématique.